



## Communication aux enseignants des commissions d'examen en classes terminales

Chères collègues, Chers collègues,

Afin d'affirmer notre détermination de refuser toute mesure d'économie au seul détriment des enseignants et de maintenir ainsi la pression sur le ministère, l'Intersyndicale vous invite à donner un signal fort d'unité et de détermination aux commissaires ministériels lors des réunions préliminaires imminentes.

C'est pourquoi nous vous proposons la démarche suivante :

- Soyez tous présents à l'heure de la réunion préliminaire de votre commission.
- Gardez le silence et n'entrez pas dans la salle de réunion.
- Après l'arrivée de la/du commissaire, restez à l'extérieur de la salle pour quelques minutes supplémentaires.
- Désignez un des représentants des syndicats ou du comité des enseignants de votre lycée pour lire le communiqué ci-dessous. Entrez unis et sous silence dans la salle et lisez le communiqué à haute voix.
- Installez-vous ou restez debout.

Nous insistons sur le fait que cette action est parfaitement légale. En cas de questions, n'hésitez pas à contacter un des représentants syndicaux de votre lycée, voire les comités des syndicats respectifs.

Merci pour votre soutien !

Madame la commissaire,/Monsieur le commissaire,

Sachez, Mme la commissaire/M. le commissaire que les enseignants de cette commission sont réunis ici pour vous exprimer leur plus profond désaccord avec toute modification de la tâche des enseignants du secondaire et du secondaire technique, que ce soit par un nouveau décalage des leçons d'ancienneté, par l'introduction d'un coefficient réducteur en classe terminale ou par n'importe quelle autre mesure.

Nous profitons également de la présente occasion pour vous signaler notre détermination à continuer de nous défendre contre toute mesure qui vise une dégradation de nos conditions de travail.

Les enseignants ont été les seuls à donner en 2007 et ils sont actuellement mis à contribution en tant que fonctionnaires, puis également en tant que citoyens de cet État.

Pour ce qui est de la présente réunion, nous sommes ici sous protestation. Nous prendrons note des informations que vous allez nous fournir, mais mis à part ce communiqué, vous n'entendrez mot de notre part.

Les professeurs de la commission \_\_\_\_

Luxembourg, le 10 janvier 2015